



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION DES TAXES ET DES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Sylvain St-Pierre, trésorier, que le rôle général de perception de la Ville de Rimouski pour l'exercice financier 2024, est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville, 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski, et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes, par la poste, le 22 janvier 2024.

Les personnes inscrites audit rôle de perception sont requises d'acquitter leurs comptes de taxes au Service des ressources financières, hôtel de ville, aux dates suivantes : 21 février, 22 avril, 21 juin et 20 septembre 2024, selon les modalités indiquées sur le compte de taxes.

Les contribuables qui n'auraient pas reçu leurs comptes de taxes pourront en obtenir une copie à l'hôtel de ville de Rimouski.

DONNÉ À RIMOUSKI, CE 10^e JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sylvain St-Pierre,
Directeur du Service des ressources
financières et trésorier